

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL 24 JUIN 2022

N° 2022-09-01

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre juin à dix-sept heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du quatorze juin deux mille vingt-deux, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence de Nicole PELOUX.

La présente séance se déroule dans le cadre de la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire.

Délégués présents(es)

<u>Nombre de délégués</u>
En exercice : 142 Présents (mini 30) : 46
<u>Nombre de voix</u>
En exercice : 262 Présentes : 55 Exprimées par pouvoirs : 87 Total (mini 132) : 142
Quorum atteint

1 représentant du Conseil départemental de la Drôme (porteur de 7 voix)

Pierre COMBES

3 représentants des EPCI (porteurs chacun de 2 voix)

Gilles CREMILLIEUX, Lamia CONTRUCCI, Pascale ROCHAS

42 représentants des communes, commune associée et villes- portées (porteurs chacun d'1 voix)

AUBERIC André suppléant, BERTELLI Bruno, BICHON Gérard, BOMPARD Marc, BRETTON Hélène, CAHN Philippe, CARTOUX Océane, CIRER-METHEL Pascal, CREMILLIEUX Gilles, DALSTEIN Pierre, DECONINCK Stéphane, DE MUNTER Lucien, DENIEAULT Jeannie, DUPOUX Alain suppléant, FABRE Patrick, FERRIGNO Rosy, GODART Christian, GOURDON Claudine, HAMARD Marc, HONVAULT

Guillaume, JACQUEMART Vincent, JAN Maryvonne, LABROT Alain, LANTEAUME Catherine, MALLIÉ Dominique, MONIER Marie-Pierre, NIVON Jacques, NORIS Jennifer, PASERO Jean-Noël, PELOUX Nicole, PERNET Jean-Luc, PEYROTTE Alain suppléant, REYNAUD Pierre suppléant, ROCHAS Yannis, ROLLAND Michel, ROUX Carole, RUYSSCHAERT Christelle, SABATIER Philippe, SALIN Olivier, TARDY Lionel, TOURTET Eliane, VELLAS Sylvain

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Claude PIGAGLIO à Bruno BERTELLI, Claude AURIAS et Didier-Claude BLANC à Marc BOMPARD, Jean-François PERILHOU à Philippe CAHN, Fabien LIMONTA et Marlène MOURIER à Pierre COMBES, Yann TRACOL et Caroline YAFFEE à Stéphane DECONINCK, Anne GENTIL et Jean-Paul MAZEL à Rosy FERRIGNO, Marion ALFINITO à Christian GODART, Jacqueline BOUYAC et Annick REYNAUD-FREY à Vincent JACQUEMART, Viviane COURBET et Magali PRUNSTER à Catherine LANTEAUME, Éric RICHARD et Didier ROUSSELLE à Marie-Pierre MONIER, Monique BALDUCHI et Jean-Christophe CAMP à Jacques NIVON, Chantal EYMEOD et Renée MAOUI à Nicole PELOUX, Annkatrin JEPSEN et Sophie LACOSTE-PERICARD à Yannis ROCHAS, Agnès ROSSI et Danielle TOUCHE à Pascale ROCHAS, Sylvie PEROT et Patricia PICARD à Christelle RUYSSCHAERT, Frédéric ROUX (CCVV et Mollans sur Ouvèze) à Philippe SABATIER, Céline LASCOMBES à Oliver SALIN, Alain JEUNE (CCPDB et Vesc) à Lionel TARDY, Didier ROBERT à Eliane TOURTET.

Délégués excusés

Jean-Claude ARDISSON, Samuel ARNAUD, Éric BARTHELEMY, Claude BAS, Pierre-Yves BOCHATON, Muriel BREDY, Laurent COMBEL, Julien DECORTE, Jason DUQUENOY, Marie FLOQUET, Jean GARCIA, Laurence GIRARD, Maud GRARD, Didier LAFFITTE, Claire LAPIE, Marc LAVARENNE, Alain

LEVRERO, Jean-Denis LODS, Danielle MARCELLIN-DELAYE, Patrick MEGE, Corinne MOULIN, Jean-Marc PELACUER, Roland PEYRON, Éric PHELIPPEAU, Françoise PINET, Catherine RIMBERT, Isabelle RIPERT, Jean SCHÜLER, Gérard TENOUX

Invités excusés

Audrey MATHIEU DDT 26 Antenne de Nyons, Philippe NUCHO Sous-préfet de Nyons.

Participaient également à la réunion :

Patricia BILCOQ suppléante, Philippe CANOVAS DDFIP 26, Frédéric GIRARD Chargé de mission Pnr à la région AURA, Robert GLEIZE suppléant, Henri GRAUGNARD suppléant, Stan HANRIO journaliste pour la Tribune, Laurent HARO suppléant, Christel MORIN Chargée de mission relation avec les collectivités Conseil départemental de la Drôme

Madame Christelle RUYSSCHAERT est nommée secrétaire de séance

Objet : Désignation d'élus référents au sein de Comités de Pilotage des actions du Parc

Délibération sans incidence financière

Rapport :

La Présidente expose,

La gouvernance du Parc est aujourd'hui posée :

- * le bureau syndical a été constitué le 9 octobre 2021,
- * une équipe de 11 vice-présidentes et vice-présidents a été élue lors du Bureau syndical du 25 octobre 2021
- * 9 présidents de commissions thématiques ont été désignés ou confortés lors du Bureau syndical du 28 janvier 2022
- * 26 désignations ont permis d'organiser la représentation du Parc dans les différentes instances auxquelles il participe lors du même Bureau syndical.

Il apparaît aujourd'hui que certains comités de pilotage de programmes pérennes portés par le Parc ou certaines thématiques nécessitent une implication plus forte d'un référent / président de comité de pilotage qui épaulé le vice-président dans sa délégation.

Dans le périmètre de délégation du Vice-Président délégué à l'agriculture, au pastoralisme et à l'alimentation, Claude AURIAS, Véronique CHAUVET a été élue présidente du comité de pilotage du plan pastoral de territoire en juin 2021. Suite au recrutement de la chargée de projet alimentation, la gouvernance du projet alimentaire territorial s'est mise en place, Caroline YAFFEE est désormais présidente des comités de pilotage du PAT et du projet « Les racines de nos cantines » (projet « cantines » financé par le programme LEADER).

Plusieurs thématiques devront encore mobiliser des élus référents et feront l'objet d'une nouvelle délibération après échanges avec les personnes intéressées :

- * Robert Garcin a été désigné comme élu référent pour la nuit (remplacé par intérim par les Vice-Présidente et Vice-Président Chrystelle Ruysschaert et Frédéric Roux). Compte tenu de sa démission un nouvel élu référent devra être désigné ;
- * Les programmes agro-environnementaux et climatiques (PAEC) en cours de renouvellement ;
- * Le loup ;
- * La préfiguration puis la mise en place d'un groupe de travail « chasse ».



Pour l'heure, en complément de la gouvernance installée, la Présidente propose d'officialiser la désignation des élues référentes et présidentes de COPIL suivantes :

Copil / thématiques ayant besoin d'un.e Président.e / référent.e	Elu.e
VP de référence : Agriculture et alimentation - Claude AURIAS	
Plan Pastoral de Territoire (PPT)	Véronique CHAUVET
Cabane pastorale	Véronique CHAUVET
Projet Alimentaire Territorial	Caroline YAFFEE
Les Racines de nos Cantines	Caroline YAFFEE

Délibération

- ◆ Considérant la dimension structurante et engageante pour le Parc de certaines thématiques ;
- ◆ Considérant la charte et plus spécifiquement son orientation III.4.1 visant à « garantir la cohérence des politiques territoriales »

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Approuve** la liste des référentes et présidentes de COPIL proposée par la Présidente
- **Décide** que cette liste pourra être modifiée ou complétée autant que de besoin par d'autres délibérations
- **Autorise** la Présidente à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Nicole PELOUX

